

Blog Note(s)

La Lettre de Conservatoires de France

N° 49 - Mars 2024

Édito

Le temps... et d'autres !

Sommaire n° 49

1 ÉDITORIAL

2-3 TERRITOIRE

- Découverte du Réseau artistique numérique départemental (RAND) de la Marne

4-5 MÉTIER

- Journée professionnelle 2023 : Quel rythme de travail pour l'enseignement artistique ?

6 - 14 DOSSIER

Les nouveaux rapports au temps

- Focus ENSEIGNANTS : formats courts et temps longs des parcours
- La diversification des formats d'apprentissage
- Focus PUBLICS : chanter au quotidien dans les écoles
- L'accueil des publics adultes
- Focus DIRECTION : Le temps politique en fil conducteur
- La gestion des emplois face à la réforme des départs à la retraite

15 CONSERVATOIRES DE FRANCE

16 REGARD

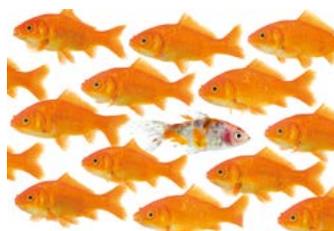
- La première promo du Master DEEA

Tiens ! Une nouvelle ministre à la culture ! Quelle que soit la date de parution de ce *BlogNote[s]*, mon propos reste actuel à quelques mois près, car un ministre reste en moyenne deux ans à son poste, depuis les années 2000 – on a même tendance à compter sa durée en mois...

Avec, dans la foulée de la nomination, les réactions des uns et des autres : est-ce la bonne personne, connaît-elle le secteur, les dossiers, prendra-t-elle en compte tous les interlocuteurs de toutes les branches du monde culturel etc. ? Et aussi, parmi les réactions, plus ou moins d'espérance pour la culture, car il faut faire vite et le temps est compté pour un ministre pour qu'il parvienne à impulser les projets, marquer les esprits, donner une ligne, construire une politique culturelle pour le pays. L'impact médiatique peut-il faire gagner du temps ? Et comment passer de cet impact médiatique – le temps court, le temps politique – au temps de la réflexion, du dialogue et du travail ?

Spectateur des remaniements, nous nous interrogeons aussi au sujet des équipes du ministère de la Culture dont le calendrier de travail peut nécessiter un temps un peu plus long que deux

ans. Par exemple, l'écriture du dernier Schéma national d'orientation pédagogique, texte de référence pour les enseignements artistiques paru en septembre 2023, a pris un an et demi, sans compter la réflexion préalable, entamée depuis... 2015 ! Sacrés contrastes dans les tempi !



Le temps est l'élément central de ce *BlogNote[s]*, dans lequel les établissements d'enseignement artistique témoignent de leurs réflexions, de leurs interrogations et de ce qu'ils ont pu mettre en place pour s'approprier de nouveaux rapports au temps, qu'il s'agisse de temps d'apprentissage et de formation, de temps de travail, de temps politique ou, de manière générale, des temps de la vie.

On observera au fil des articles que le temps est à la fois une contrainte et un gage de réussite : les nouvelles technologies, qui augmentent la rapidité de communication de l'infor-

mation, nous font sans doute gagner du temps, mais surtout, nous ouvrent à des possibilités augmentées de collaboration, de travail en équipe et en réseaux.

Le temps est questionné à travers le prisme du rapport au travail : l'emploi du temps des enseignants doit se conjuguer habilement avec l'évolution des missions et des parcours diversifiés proposés aux élèves. Le temps est évidemment envisagé du point de vue de l'organisation des cours et des nouveaux formats à trouver pour correspondre au temps des élèves, à leur âge, au temps des familles, des structures partenaires, avec lesquelles le défi du temps long des apprentissages artistiques est à relever.

Et sans doute garder en tête que le temps de l'émotion artistique, de sa construction et de son partage est finalement difficilement mesurable, tout en sachant que pour accéder à cela, il faut du temps. Un thème puissant pour remettre sur le métier les possibilités de nos structures, dans ce *BlogNote[s]* : prenez le temps de le lire.

Florence PAUPERT,
présidente de Conservatoires de France, directrice du Conservatoire de Saint-Quentin (02)

À la découverte du RAND, la plateforme numérique territoriale créée dans la Marne



Le Réseau artistique numérique départemental (RAND) de la Marne, est une plate-forme collaborative numérique à destination de l'ensemble des acteurs des établissements d'enseignements artistiques (EEA) du Département de la Marne, comme les conservatoires classés, les écoles de musique, agréées ou non, ou encore les associations musicales.

L'adhésion d'une structure au RAND s'effectue par un conventionnement avec le Département de la Marne. Chaque élève, chaque professeur, d'une structure conventionnée, quelle que soit sa spécialité (musique, danse, théâtre) peut se connecter au RAND depuis un appareil numérique (ordinateur, tablette, smartphone) avec un identifiant et un mot de passe.

La genèse du projet

Impulsé par le CRC de Châlons-en-Champagne, puis rejoint par le CRR de Reims, le RAND est né grâce au soutien technique, financier et logistique du Département de la Marne.

L'intention initiale était de partager les ressources pédagogiques et les compétences professionnelles à l'échelle départementale, et notamment au profit des établissements plus ruraux, plus éloignés des scènes culturelles et rencontrant des problématiques organisationnelles différentes des grandes écoles. Le RAND devient l'un des axes prioritaires de la réactualisation du schéma départemental de l'enseignement spécialisé de la musique dans la Marne voté le 20 janvier 2022 par les élus du Conseil départemental.

Il fédère à ce jour 20 structures municipales ou associatives subventionnées par le Département, soit environ, 5 000 élèves et 350 professeurs.

Les différentes fonctionnalités

Une page web d'accueil accessible à tous (usagers et non usagers)

Elle permet à chaque structure de communiquer sur ses missions, ses activités, son fonctionnement et sa programmation au grand public, en particulier aux familles à la recherche d'un enseignement musical pour leurs enfants. C'est une opportunité pour les petites structures qui n'ont pas ces moyens de communication. Pour celles qui bénéficient déjà d'une page Web ou d'un site, cette page permet un renvoi aux ressources déjà existantes.

Un espace « Médiathèque » mutualisé en accès sécurisé

Tous les établissements d'enseignement artistique peuvent valoriser des captations vidéo réalisées lors de leurs programmations. Celles-ci peuvent être visionnées par les familles, les élèves, et les professeurs. C'est donc un outil supplémentaire de médiation pédagogique entre l'élève et le professeur ou l'occasion simplement de se voir jouer à nouveau pour l'élève et de redécouvrir son enfant pour sa famille. Des élèves du département n'ayant pu assister à une master class ou un spectacle en raison d'un éloignement kilométrique trop important, peuvent le visionner a posteriori.

Un espace « Ressources pédagogiques » en accès sécurisé

C'est un espace où les professeurs peuvent déposer tous types de supports (tutoriel pédagogique, cours, exercices). Ces ressources sont accessibles aux professeurs uniquement ou

aux professeurs et élèves, en fonction des droits donnés par le responsable de l'administration du RAND au sein de l'établissement.

Un forum professionnel

Il est accessible uniquement aux professeurs, aux équipes de direction et au Département.

Les professeurs peuvent :

- développer l'interconnaissance,
- partager des expériences pédagogiques pour aider des collègues en demande de soutien ou de formation,
- développer des projets transversaux entre établissements du réseau.

Les directions peuvent :

- communiquer sur des postes à pourvoir, notamment pour assurer des remplacements ponctuels,
- recruter des jurys,
- partager des ressources,
- organiser des projets artistiques collaboratifs.

Pour le Département, c'est l'opportunité de :

- communiquer à l'ensemble des structures,
- piloter l'Orchestre départemental des Jeunes Marnais.

Un espace numérique en accès sécurisé

Pour favoriser la différenciation pédagogique et le mode projet. C'est la possibilité pour les professeurs de donner accès aux élèves des ressources supplémentaires, d'interagir avec eux et d'adapter leur pédagogie en fonction du profil de chaque élève, tout en tenant compte de son projet artistique.

Le financement

Le Département a mobilisé une enveloppe de 71 000 € en investissement pour la création du RAND. Ce projet, au regard de son caractère innovant et au profit de tous les territoires, a pu bénéficier d'une aide de l'Europe

(Fonds européen FEDER). La partie coût de fonctionnement (hébergement des données) est répartie entre les différentes structures (clé de répartition en fonction du nombre d'utilisateurs). Le Département assure le financement des plus petites d'entre-elles. Il assure également le coût des formations aux usages du RAND.

Les grandes étapes de construction

- Création et animation du comité de pilotage et du comité technique
- Création du groupe de travail des EEA
- Vote d'un budget en investissement et en fonctionnement par le Département
- Montage et lancement d'une procédure de marché public pour le RAND par le Département : démarchage de prestataires informatiques, rédaction du cahier des charges du contenu du Rand
- Rédaction du dossier de demande de subvention au titre du FEDER (fonds européens)
- Animation de réunions d'informations à l'ensemble des écoles de musique marnaises
- Rédaction des documents juridiques dédiés (charte de fonctionnement, ...)
- Création de la charte graphique
- Sessions de formation des référents des écoles
- Campagne d'adhésion auprès des écoles
- Plan de formation des équipes
- Plan de communication auprès des usagers
- Animation du RAND

Boris VIDAL, directeur du Conservatoire de Châlons-en-Champagne (51)



Rythmes de travail de l'enseignant artistique : quel tempo ?

Retour sur la journée professionnelle 2023 de Conservatoires de France



© ILLUSTRATION LÉONORE EQUOY

Au sortir de la Covid, la pop culture s'emparait à tour de refrains des questions qui avaient traversé la planète entière pendant une poignée de semaines. Nous rêvions au *Monde Nouveau* (Feu Chatterton) ou à la grande démission *Break My Soul* (Beyoncé).

Peut-être quelque chose s'était-il passé durant cette parenthèse dans notre rapport au travail. Était-ce l'accélération d'un phénomène plus ancien ou le virage d'une société ? Si les journées professionnelles organisées par Conservatoires de France et le CNFPT n'avaient pas pour but de répondre à cette question, nous avons envisagé que cette réflexion puisse s'inviter en préambule, ne serait-ce que pour éviter un raccourci parfois entendu : le niveau d'engagement des jeunes dans le travail baisse.

Jennifer CLERTE, chargée de mission à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), partage avec nous des éléments de l'enquête « *Rapport au travail des Français, évolutions et perspectives* » menée au sein du département "Veille et prospective" auquel elle est rattachée.

Pour tenter de répondre à la question : « *Le rapport au travail des français a-t-il changé ?* », quatre indicateurs et tendances sont passés au crible : pénibilité, équilibre vie professionnelle et vie personnelle, aspiration au changement, perte de sens.

En termes d'aspirations, trois tendances semblent à l'œuvre chez les personnes en activité (tendances souhaitées ou expérimentées) :

- La semaine de quatre jours,
- Une approche plus individualisée du management,
- Le développement de la pluri-activité.

Deux scénarios se dessinent alors à terme :

- Le premier voit s'accroître la polarisation du monde du travail : des secteurs où l'humain s'épanouit, voire pose ses conditions et des secteurs où l'humain est soumis à une forte pénibilité.
- Le second scénario fait apparaître un monde de cumuls d'emplois : la polarisation des emplois viables et des emplois qui accentuent l'oppression des salariés.

C'est donc après un panorama de cette étude que nous avons espéré inspirante pour chacun, que nous entamons nos échanges autour du régime d'obligation de service dont voici quelques pièces de choix, en

écho à notre préambule. « *Les régimes d'obligation de service sont, pour les personnes qui y sont soumis, ceux définis dans les statuts particuliers de leur cadre d'emplois* ». Autrement dit, les ATEA sont soumis à un régime d'obligation de service de 20h et les PEA à un régime de 16h. Nuls dérogations, annualisations ou petits arrangements ne peuvent être proposés, dans un sens comme dans l'autre.

Entre motivation et surchauffe...

Partant de ce constat, il s'avère bien difficile de faire fonctionner des projets d'établissements qui demandent souplesse et adaptabilité, pour les usagers comme pour les enseignants. Aux différents cas d'école proposés (mutualisation d'un volume horaire pour permettre la mise en place d'un Cycle II de formation musicale modulaire, réorganisation de l'enseignement du chant choral pour permettre la continuité de l'activité malgré l'absentéisme de certains élèves), Mickaël VERNE, avocat spécialiste des questions de statut de la filière enseignement artistique, pose le même constat jurisprudence après jurisprudence. Cependant, au-delà des considérations juridiques qui sont très claires, un management habile, intelligent et résolument humain peut être une réponse à la volonté de chacun de faire avancer nos projets.

Par ailleurs, le vide juridique autour de ce que recouvre le temps consacré aux « *activités accessoires nécessaires à la réalisation des obligations de service* » est une difficulté supplémentaire pour les équipes de direction. Face à la multiplication des projets de partenariats et au besoin pour les établissements d'exister sur leur territoire, réunions et projets prolifèrent, créant parfois incompréhension des équipes et sensation d'être essorées. Un jeu d'équilibriste s'impose alors : garder intact la motivation du collectif et éviter la surchauffe de chacun.

Et c'est peut-être à cet instant qu'il faut nous rappeler les quatre indicateurs sur lesquels l'INRS a travaillé : pénibilité, équilibre vie professionnelle et vie personnelle, aspiration au changement, perte de sens. A garder en tête, en parallèle des textes de loi qui encadrent la profession ?

Pour un management à l'écoute des signaux faibles qui agitent notre société...

Anne-Laure GUENOUX,
responsable des cursus
pédagogiques du Pont supérieur
Rennes-Nantes



A lire :

Le rapport des Français au travail, évolutions et perspectives, Jennifer CLERTE et Marc MALENFER - Article payant

<https://www.futuribles.com/le-rapport-des-francais-au-travail/>

Les nouveaux rapports au temps

Des zones rurales aux agglomérations urbaines, des structures municipales aux conservatoires à rayonnement régional, le constat est identique : nos difficultés de recrutement sont de plus en plus prégnantes et traduisent intrinsèquement un problème de vocation pour les métiers de l'enseignement artistique.

Ainsi, au fil des journées professionnelles, des journées d'étude et de ce dossier, la question de l'évolution de notre rapport aux temps est devenu un fil conducteur : le temps des publics qui côtoient ou non les établissements d'enseignement artistique, le rapport au travail qui se voit percuté par un nouveau rapport au temps, le temps contraint de la mise en œuvre des projets d'établissement, le temps politique, le temps administratif...

Que disent ces évolutions et transformations ? Regards et expériences apportent ici un nouvel éclairage.

Dossier coordonné par Rosine DUPUY



© ILLUSTRATION LEONORE ECOYER

FOCUS ENSEIGNANTS : formats courts et temps long des parcours

Il y a cinquante ans paraissait un règlement des études à usage des conservatoires contrôlés par l'État. Ce texte, comparé au schéma national d'orientation pédagogique de 2023, nous fait mesurer le chemin parcouru. En 1974, nos établissements proposaient une offre extrêmement normée sur un modèle scolaire unique pour tous les élèves. Limites d'âges, évaluations annuelles, programmes imposés, temps imparti pour chaque parcours, absence d'action culturelle ou de pédagogie de projet, les différences avec ce que nous vivons en 2024 sont énormes. Pour les enseignants artistiques, ces évolutions ont bouleversé, dans l'exercice de leurs fonctions, leur rapport au temps.

Le temps de travail des enseignants artistiques s'organise différemment de celui de la majorité des fonctionnaires territoriaux. Il est partagé entre des heures de face à face pédagogique au cours desquelles les enseignants ne sont pas disponibles pour d'autres tâches (répondre à un mail par exemple) et des heures consacrées «aux tâches induites par la fonction» pour lesquelles ils n'ont souvent ni lieu dédié ni plages horaires fixées par l'employeur. A cela s'ajoutent leurs activités artistiques, nourriture essentielle des activités pédagogiques. Cette

vie artistique se déroule souvent hors l'établissement et oblige à une réorganisation du temps de travail.

Pour articuler correctement l'ensemble, l'enseignant artistique est autonome. Il lui est demandé, implicitement ou explicitement, d'organiser et quantifier tout ce qui n'est pas du face à face pédagogique afin que cela soit suffisant et pertinent par rapport à ses fonctions et au projet collectif. Souvent il décide seul de dire oui ou non à un projet. Certains en font trop et s'épuisent, d'autres pas assez... Ces emplois du temps individualisés rendent parfois impossible la réunion collective sur un temps libéré pour tous.

Autonomie et fragilité

Enfin, le nombre d'emplois à temps incomplet, plus important que dans la majorité des métiers de la fonction publique, complexifie l'organisation des temps collectifs nécessaires à la mise en œuvre des projets. Le temps des vacances scolaires permet aux enseignants de nourrir leur recherche artistique et pédagogique, parfois de se former, c'est précieux mais ce n'est qu'un usage et non un acquis statutaire.

Toutes ces caractéristiques d'organisation du temps de travail donnent une liberté et une autonomie aux enseignants artistiques, elles les placent parfois dans une fragilité et une incapacité

à gérer correctement l'ensemble des demandes de leur employeur.

Même s'ils ne sont plus l'unique norme, les cursus longs d'apprentissage sont encore très présents dans nos établissements. Les enseignants artistiques ont été formés sur ce modèle et le connaissent bien. En 2024, la réussite d'un tel parcours passe par une communication renforcée entre l'élève, la famille et les enseignants pour dire le pourquoi et le comment de ce temps long dans notre société de l'immédiateté. Cela nécessite la mise en place d'une

pédagogie par objectifs, par projets car les évaluations normatives fréquentes ont disparu.

Le temps long... de l'immédiat !

Le cursus long n'est donc plus fait uniquement de cours hebdomadaires qui se répètent à l'identique tout au long de l'année mais aussi de stages, de week-ends, de répétitions ajoutées pour mener à bien les projets. L'enseignant doit planifier, informer, organiser ces temps. Ces changements de rythme, s'ils complexifient l'organisation du temps de travail, permettent des échanges différents avec les élèves, des collègues et stimulent les apprentissages.

Enfin, il y a aujourd'hui une pluralité de parcours possibles, l'enseignant peut, pour chacun ou presque de ses élèves, réfléchir à intervalle régulier à l'adaptation et la personnalisation du parcours en fonction des offres de l'établissement. Le temps long identique pour tous est révolu. C'est une richesse... mais aussi une tâche supplémentaire pour l'enseignant qui aide, conseille, oriente.

Au suivi d'élèves sur un temps long s'ajoute l'accompagnement de publics sur des formats plus courts, de quelques heures à quelques années, souvent en partenariat avec des acteurs culturels,

sociaux et/ou éducatifs du territoire. Ces projets prennent une place croissante dans les emplois du temps d'enseignants. Ils nécessitent un temps important de conception et de concertation et vont souvent de pair avec des temps de restitution sur scène. Ils augmentent, parfois dans de grandes proportions, le nombre d'élèves et de collègues avec lesquels travailler. Là encore, il faudra une vigilance commune pour que ces projets soient bien répartis entre enseignants. Aujourd'hui, souvent, ils sont confiés aux plus engagés... au risque d'un épuisement professionnel accéléré

et de risque d'écarts qui se creusent en termes de compétences pédagogiques au sein d'une même équipe.

En 2024, organiser son temps de travail est bien un exercice complexe pour un enseignant artistique. Cela nécessite de gérer, plus qu'il y a quelques décennies, en autonomie, des projets et parcours d'élèves qui ont pour seule norme leur diversité. Le temps à consacrer aux «tâches induites par la fonction» est objectivement plus important et même les heures de «face à face pédagogique» sont parfois «annualisées».

Repenser l'organisation

Pour que cela soit vécu positivement, comme un facteur d'émancipation et d'épanouissement professionnel, il est indispensable de ne pas laisser l'équipe enseignante seule avec cette problématique. Repensons l'organisation collective pour que cette diversité, cette richesse de projets et de parcours qui impacte le temps de travail de chaque enseignant artistique soit une nouvelle norme à partager, équitablement.

Maxime LESCHIERA, directeur du Conservatoire de Bordeaux (33) avec l'apport de trois enseignants en fonction de coordination, **Léandre ARRIBES**, théâtre ; **Violaine LAUNAY**, contrebasse ; **Clarisse PINET**, danse contemporaine.

La diversification des formats d'apprentissage

Dans une société en perpétuelle mutation, à l'ère du tout numérique qui voit l'explosion des formations à distance et devant la promesse de la pratique musicale « sans solfège » portée par nombre d'écoles, la question suivante doit être posée : comment (re)donner du sens à la formation musicale pour ceux qui la pratiquent ? Un élément de réponse pourrait être dans la diversification des formats comme proposé ici, à la Balinière de Rezé.

« L'enseignant artistique est bien aujourd'hui un transmetteur à deux facettes : enseignant et médiateur »¹. S'il a des missions étendues et un rôle de passeur culturel indéniable en formant notamment le public de demain, le professeur de formation musicale (FM) n'en reste pas moins un enseignant qui doit transmettre un savoir à l'élève dans le but d'un apprentissage.

Ainsi, la temporalité du cours de FM hebdomadaire en Cycle 1 reste aujourd'hui la plus proposée.

Nous avons choisi à l'EMMD de Rezé de nous en extraire de façon ponctuelle en proposant deux fois dans l'année des semaines dites « banalisées » pour le cycle 1 en FM.

Deux facettes du métier

Forts de différentes expérimentations et idées ayant notamment émergé lors de la crise sanitaire, nous proposons plusieurs formats : des séances ouvertes à un grand nombre d'élèves (découverte du sound-painting, rencontre avec des artistes...) et des créneaux individuels ciblés sur le morceau travaillé à l'instrument.

Ces derniers ont toujours suscité des retours positifs des parents et des élèves, certains précisant qu'ils comprennent enfin l'utilité de la FM pour leur pratique instrumentale.

Depuis cette année nous proposons, en sus du cours hebdomadaire, quatre rendez-vous individuels de 30 minutes avec un professeur de FM où tout élève de l'école peut s'inscrire dans un but de renfort, de déblocage ou de suivi. C'est souvent le professeur d'instrument qui en est l'initiateur, renforçant ainsi dans l'esprit de l'élève le lien entre FM et pratique instrumentale.

De nouvelles temporalités adaptées au rythme de l'adolescent

Le Cycle 2 est le moment où l'élève s'inscrit dans une pratique musicale durable. Coïncidant généralement avec l'entrée dans l'adolescence, il est souvent témoin d'arrêts de nombreux élèves. Pour dynamiser la proposition du cursus de FM, l'apprentissage par le biais de modules choisis par les élèves est de plus en plus proposé dans les établissements.



formats d'apprentissage



A Rezé, les élèves ont 3 ans pour suivre 6 modules au choix d'une durée de 15h chacun. Les propositions sont variées : renfort FM, MAO, composition, culture...

Plusieurs temporalités sont proposées : heure hebdomadaire sur un semestre, stage de 2 jours et demi pendant les vacances, module projet par séances de 3 heures permettant ainsi un meilleur investissement de la part d'adolescents parfois trop sollicités.

Ces différents modules sont proposés par des professeurs de FM ainsi que par des professeurs d'instrument et de danse,

apportant ainsi une diversité d'approches pédagogiques.

Si ces propositions sont pertinentes, soulignons qu'elles sont réalisables ici grâce à une équipe administrative disponible pour accompagner la logistique qui en découle.

À l'aube de ces propositions, le bon tempo reste à trouver mais il est heureux de constater que ces évolutions sont appréciées par le public concerné.

Marine HERVIER, professeure de formation musicale de l'EMMD de Rezé (44)

Zoom

Le calque des apprentissages scolaires

Dans *Sociologie de l'école*, Marianne Blanchard et Joanie Cayouette-Remblière décrivent six traits caractéristiques de la forme scolaire qui déterminent maintenant l'organisation de nombreuses activités.

- 1 - **Lieu réservé** et séparé des activités des adultes ; importance du **silence et de l'ordre**
- 2 - Découpage des apprentissages en **exercices, séparés de la pratique**
- 3 - **Omniprésence des règles** (horaires, contrôle des corps, etc.)
- 4 - **Occupation permanente** des élèves
- 5 - Injonction à se soumettre à un **pouvoir impersonnel**, d'où découle la valorisation de l'**autonomie** : l'élève doit prendre en charge son activité intellectuelle, être placé en situation de réflexion, de production-crédation et faire siennes des règles impersonnelles (B. Lahire)
- 6 - **Dialectique entre contrainte et plaisir** : alors que le respect de l'ordre est au fondement de l'institution, celle-ci valorise paradoxalement le plaisir et laisse entendre que les exercices proposés devraient susciter de l'intérêt chez quiconque s'y attelle sérieusement.

1) Élise Kochowski-Rateau, Blog-Note(s) °47

Le dispositif « Musicatreize », imaginé par Roland Hayrabedian, est expérimenté depuis 2019 dans plusieurs écoles de la région PACA et, depuis septembre 2023, en Bretagne.

Le principe est simple : les classes ont un rendez-vous de 20 minutes avec le chant choral, tous les jours d'école, encadré par un intervenant professionnel.

Rencontre croisée avec Margaux Heuacker du Centre national d'art vocal Musicatreize, Anne-Erell Boutry et Morgane Le Bars du CRD de Vannes-Sarzeau

Focus

PUBLICS : Chanter au quotidien dans les écoles



© ILLUSTRATION LÉONORE EQUOY

Le défi que s'est fixé « Musicatreize » est de prouver l'impact important pour les enfants d'un enseignement régulier et ritualisé de la musique, en particulier du chant choral : des chercheurs ont été associés à cette expérimentation et des premiers résultats ont été publiés à l'été 2023. Pour considérer les spécificités de l'apport du chant, deux groupes tests étaient suivis : « écrire au quotidien » et « chanter au quotidien ».

Malgré quelques difficultés (changement annuel de constitution des

classes, désengagement de certains enseignants, suppression de l'espace dédié, intervenants difficiles à trouver), les résultats sont concluants.

Si la recherche était essentiellement axée sur les impacts de l'« éducation par l'art » (développement personnel et social), les attentes du CNAV sur les contenus pédagogiques sont également importantes : « savoir bien chanter et bien chanter ensemble (justesse, rythme, harmonie) pour un enfant est un objectif indispensable avec une prise de conscience de sa propre voix (mue et voix de tête) et de son fonctionnement. Des compléments avec les cours de biologie dans les classes sont envisagés. » (M. H.)

Les enfants du dispositif ont également des rendez-vous avec des professionnels du chant (répétitions et visite guidée de l'opéra de Marseille) et des moments de restitution : « ils prennent la discipline nettement plus au sérieux en étant monté sur scène » (M. H.).

Des résultats transférables

Le partenariat avec le CRD de Vannes-Sarzeau vise à prouver que les résultats obtenus en région PACA sont transposables : de septembre 2023 à juin 2026, cinq classes seront suivies. Le deuxième axe de ce projet est le renouvellement du répertoire pour chœur d'enfants. Ainsi, le CNAV mène une politique de commande auprès de compositeurs a priori non spécialisés de ce jeune interprétariat : « C'est précieux car cela permet de mettre les

compositeurs dans une position complètement différente par rapport à ce qu'ils ont l'habitude de faire ». (M. H.)

Le dernier objectif, et non des moindres, est de permettre l'autonomisation progressive des professeurs des écoles primaires pour mener à bien le plan Chorale de l'Éducation nationale. L'engagement dans la durée de ceux-ci est donc essentiel. « Les enseignantes sont engagées, elles interviennent aussi bien sur la discipline, que pour appuyer mon propos ou sur des idées complémentaires avec des liens possibles avec les programmes étudiés en classe ». (A-E. B.)

L'objectif de formation des professeurs des écoles paraît ici atteignable : « elles n'hésitent pas à reprendre les gestes de direction ou certains rituels instaurés depuis la rentrée » (A-E. B.)

Une filière voix ?

Les établissements scolaires « tests » des deux régions étant situés en REP et REP+, la suite de l'expérimentation est souhaitée en zone rurale et/ou avec des écoles type Montessori.

Les retours des intervenants sont particulièrement édifiants, « l'activité est vraiment associée pour les enfants à une notion de plaisir » (M. H.) ; des journées-rencontres et formations sont organisées par le CNAV pour leur permettre d'échanger et de s'outiller sur ce nouveau format.

« C'est un format atypique. J'ai l'habitude d'avoir des classes une fois par semaine pendant 1h et il m'a fallu m'habituer à ces 20 minutes et au va-et-vient des classes ; les "20 minutes" sont maintenant ancrées en moi, sans regarder je sais quand j'arrive à la fin » (A-E. B.)

Trouver des intervenants compétents, pédagogues, disponibles et motivés pour intervenir tous les jours est complexe et le CNAV travaille actuellement avec le CFMI d'Aix-Marseille à la création d'une filière voix.

Propos recueillis par Elisabeth MARCHAND, directrice du Conservatoire de Vannes-Sarzeau (56)



L'accueil des publics adultes

Si l'on s'épargne par facilité et sans doute à tort la délicate question de la (des) définition(s) d'un adulte, il est en revanche difficile de continuer à cantonner l'offre à destination des adultes à une simple option, à une variable d'ajustement « s'il reste de la place » ou encore à un remède à la chute des effectifs post-covid « heureusement qu'ils sont là ».

C'est finalement ce que nous invite à faire le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) en précisant que « le conservatoire propose également, selon les spécialités, des parcours programmes encadrés par le règlement des études, tels que (...) [le] parcours Ouverture, pour les adultes souhaitant aborder tardivement une pratique artistique [ou le] parcours Compagnonnage, pour une équipe amateur constituée cherchant à consolider ses moyens artistiques ». Deux salles, deux ambiances donc.

Ouverture...

Le parcours « Ouverture » renvoie (pour la spécialité musique tout du moins) à une contrée pédagogique bien connue même si parfois soigneusement évitée : le cursus adulte.

Le SNOP sera l'occasion de se (re) pencher sur cette thématique (combien d'années ? Avec qui ? Quel tarif ? Obligation ou non de la FM ? Quid de l'examen ? etc.) ou d'en profiter pour « s'affranchir d'un modèle obsolète ». Il faut également préciser l'aspect fort controversé que cela fait bien partie des missions des conservatoires et de leurs équipes. Tout cela ne manquera pas d'animer les conseils pédagogiques et d'établissement des prochains semestres notamment en termes de définition de priorités et répartition de moyens.

... et Compagnonnage

L'idée que l'on puisse accompagner voire accompagner un groupe, une équipe d'adultes (musique de chambre, groupe de jazz ou petit

ensemble) dans un parcours dédié permet quant à elle de « tracer de nouvelles voies » tant la prise en compte des pratiques en amateurs (toujours pour la spécialité musique) était jusque-là centrée sur le chant choral, l'orchestre d'harmonie, l'intégration d'adultes à des pratiques existantes et/ou la mise à disposition d'espaces de répétitions.

Quelques établissements se sont déjà emparés de ces questions en faisant souvent le constat que le cours hebdomadaire n'est en rien adapté à ce format, à l'exception d'une bonne gestion du temps de service des enseignants mobilisés dans ce cadre.

De nouveaux parcours sont à construire : la réussite sera portée par l'agilité des équipes à trouver de la souplesse dans un statut dont la solidité est basée sur une nécessaire forme de rigidité.

Aurélien DAUMAS-RICHARDSON,
directeur du Conservatoire et
Orchestre de Caen (14)

Focus DIRECTION : Le temps politique comme fil conducteur

Le temps est une notion qui rend compte du changement dans le monde, il est corollaire de la notion de mouvement. La politique, c'est la vie de la cité, celle de la société et ainsi, celle de l'ensemble des décisions qui organisent une collectivité.

Dans les démocraties représentatives, le temps peut être considéré comme un acteur invisible. C'est pourtant un acteur majeur du jeu politique. Il représente une contrainte forte, qui cadre et rythme l'action publique.

De quelle façon le domaine de l'enseignement artistique est-il impacté par le rapport au temps politique ?

2020, 2026, 2032... 6 ans. C'est la durée des mandats locaux, communaux et départementaux, mais également celle d'un projet d'établissement comme mentionné dans le Schéma national d'orientation pédagogique 2023 (SNOP).

La temporalité d'un projet d'établissement s'inscrit dorénavant et inévi-

tablement dans celle d'un mandat politique, que l'on soit une structure associative ou publique. Orientations prioritaires, politiques de subvention, projets de mandats dont les visions politiques peuvent évoluer en fonction de la sensibilité de l'élu.e en charge de la Culture, le rythme du mandat influe donc sur les orientations de l'établissement.

Suivre la cadence du mandat consiste, pour la Direction, à calibrer les orientations prioritaires d'évolution de l'établissement sur une temporalité précise. Elle apportera une couleur à la vie d'un conservatoire le temps de ce mandat. Cette approche stratégique est devenue indispensable et peut parfois relever d'un exercice d'équilibrisme tant certains éléments semblent éloignés de nos problématiques et du temps long de l'apprentissage artistique.

Le temps, un outil qui peut être judicieux...

Ce temps long représente tout de même en politique le temps de la projection et de la vision dans le futur. Il permet d'imaginer une évolution, un changement ou une orientation qui aboutira dans une temporalité dépassant celle du mandat. Ce rôle de visionnaire se partage entre les techniciens et les élus. Il permet de dépasser l'urgence de la réalisation et de projeter le public vers un nouvel environnement. Toutefois, l'expérimentation peut être une bonne piste pour contrecarrer l'attente inéluctable de résultats concrets et urgents. Elle laisse le temps à l'erreur ou à l'ajustement et évite l'enfermement induit par une décision précipitée.

Si les orientations d'un établissement d'enseignement artistique sont principalement rythmées par les mandats locaux, les orientations nationales peuvent également, certes dans une moindre mesure, influencer le fonctionnement de la structure : par le prisme des politiques de financement (souvenons-nous de 2015, lorsque l'État a supprimé les aides aux conservatoires classés), par celui des politiques éducatives (les changements de ministres de l'éducation et les mouvements des DASEN) ou encore par les politiques culturelles dont les nouveaux outils se développent et voient le jour en fonction de celles-ci (Pass Culture, 100% EAC, etc).

L'adéquation du temps politique n'est souvent pas réellement compatible avec le temps long de l'apprentissage et gare à l'année électorale, synonyme de période de réserve durant laquelle les projets ayant une portée politique ne pourront être partagés.

Il convient tout de même tout au long d'un mandat, d'observer et veiller aux enjeux permettant de connecter l'établissement avec son environnement et d'en faire un outil au service des politiques publiques.

Mathieu GAUFFRE,
directeur du Conservatoire
de Nantes (44)
Xavier SAUMON,
directeur du Conservatoire
de Versailles-Grand-Parc (78)

La Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) face aux réformes des départs à la retraite

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et suite aux décrets de l'été 2023 relatifs à la réforme du système de retraite en France, l'âge du départ à la retraite a été repoussé : pour les personnes nées après le 1^{er} janvier 1968 (56 ans en 2024), le départ à la retraite ne peut plus s'envisager avant 64 ans. Ce départ est également possible jusqu'à 67 ans et un prolongement après 67 ans l'est aussi, dans la limite de 10 trimestres supplémentaires (soit 30 mois donc 2,5 ans) lorsque le taux plein n'est pas atteint. Le taux plein comptabilise 172 trimestres, soit 43 ans de service, toujours pour les agents publics nés après le 1^{er} janvier 1968.

Quelle fin de carrière ?

Pourtant, la vitalité de certains enseignants peut être fragilisée en fin de carrière et il peut être difficile d'envisager des départs de plus en plus tardifs pour le gestionnaire d'établissement notamment. Même si certains collègues font preuve d'un engagement sans faille jusqu'à la date de

leur départ, la tendance moyenne montre plutôt une fatigue voire parfois, un manque d'intérêt professionnel en fin de carrière.

L'objectif de ce focus n'est pas de polémiquer sur cet état de fait mais d'aborder les difficultés rendues depuis ces changements.

La nouvelle loi peut repousser ce départ à l'aube des 70 ans pour les agents qui n'ont pas atteint les 172 trimestres et souhaitent s'en rapprocher, sous couvert d'un accord de la direction du service concernée (le chef d'établissement n'est pas obligé d'accepter mais il est humainement difficile de refuser, ces demandes étant liées au besoin de revalorisation du montant de la pension).

Sachant qu'un retraité ne touche généralement pas plus de 75% du montant de son dernier salaire, que le coût de la vie augmente progressivement et durablement, la tendance à encadrer des personnes âgées est devenue réalité.

Pouvoir imaginer des fins de carrière plus confortables pour tous pourrait être salutaire dans la plupart des cas. Mais envisager des départs contre prime de départ anticipé, par exemple, dans le contexte budgétaire actuel reste illusoire.

Si par le passé, les départs étaient prévisibles et sans surprises, le contexte actuel tend à démontrer le contraire. Les agents ont du mal à obtenir leur simulation retraite en amont de la date de départ envisagée (la mise en application des réformes retarde les réponses des services) et il est souvent coutume de voir embrayer à nouveau les agents insatisfaits du montant de leur pension. Ceci n'est pas pour faciliter les recrutements que nous avons besoin de pouvoir anticiper.

Quelles solutions nous restent-il ? Les réponses sont encore à trouver alors que les tensions augmentent progressivement.

Damien ROYANNAIS, directeur du Conservatoire de Limoges (87)

Blog Note(S)
n° 49 - Mars 2024

- ISSN : 1154-4813
- Directrice de la publication : Florence PAUPERT, présidente de CdF
- Rédaction : Conservatoires de France 2024
- Conception éditoriale et réalisation : MAJUSCULES ! Jean-Marc Bolle - 06 52 75 30 64 jmbolle.maju@free.fr
- Imprimé en France sur papier 100% recyclé
- Tirage : 3500 ex.
- contact@conservatoires-de-france.com

2023-2024 : les temps forts de Conservatoires de France

COMMUNIQUER, ÉCHANGER

Des outils de communication

- Le site Internet : <https://conservatoires-de-france.com>
- La page Facebook : @conservatoiresdefrance
- Une **Newsletter** tout public, à laquelle chacun peut s'inscrire sur la page d'accueil du site
- Un **Manifeste** affirmant les valeurs sociales, éducatives, culturelles et artistiques de l'association

Des outils d'échange réservés aux adhérents

- **Le e-groupe** : un espace pour partager au quotidien des questions pratiques et des expériences
- **Clic et tchat** : des temps réguliers de rencontre à distance, pendant une heure, autour de sujets liés à l'actualité ou d'ordre plus général

Clic & Tchat : de fructueux moments d'échange à distance

Initiés pendant l'année 2020/21 en réponse aux problèmes issus de la crise sanitaire, les **Clic & Tchat** sont désormais des rendez-vous attendus. Les sujets abordés permettent d'approfondir des questions soulevées dans les échanges entre adhérents e-groupe et couvrent des domaines très différents :

- Le dispositif DEMOS dans les établissements d'enseignement artistique
- Le plan de relance pour les Conservatoires ?
- CPES / S2TMD / nouveaux parcours, nouvelles orientations, comment ça marche ?
- École d'art et conservatoire : un nouveau modèle ?
- De la situation d'urgence à la structuration d'un espace numérique de travail (ENT)
- Projet d'établissement : comment le rendre vivant ?
- Temps de service / temps de travail, un sujet toujours d'actualité...
- La concertation des usagers : les conseils d'élèves
- Équipe de direction, les missions de délégation des enseignants
- Action culturelle et conservatoires : atouts et contraintes de l'intercommunalité
- Consultation des usagers
- DN, classements
- Conservatoire/EN, les enjeux croisés de la formation des enseignants
- Sobriété énergétique - partage de bonnes pratiques
- Recrutement des enseignants - un métier en tension
- Nouveaux formats pédagogiques
- Le pass culture
- Le rôle des référents numérique et handicap dans les EEA
- Le SNOF 2023

Pour contacter Conservatoires de France : contact@conservatoires-de-france.com

Journées d'études

Après « *La responsabilité sociétale des conservatoires, agir dans une dynamique citoyenne* » (février 2023), ce sont « *Les temps nouveaux de l'enseignement artistique* » qui ont fait l'objet des journées d'études de Conservatoires de France en 2024.

Rencontres professionnelles

Parallèlement, un cycle de rencontres « *Rythmes de travail de l'enseignement artistique : quel tempo ?* » était organisé, afin de permettre à chacun.e de mieux appréhender les spécificités de la filière et des cadres d'emploi de la filière artistique (BlogNote(s) pages 4 et 5).

CDF : POURQUOI, POUR QUI, COMMENT ?

Pourquoi adhérer à Conservatoires de France ?

- Pour s'engager dans une démarche collective reposant sur des valeurs sociales, éducatives, culturelles et artistiques affirmées (voir *Manifeste*)
- Pour intégrer une communauté professionnelle et échanger par le biais d'outils adaptés et leur évolution
- Pour partager une réflexion sur les métiers et leur évolution
- Pour avoir accès à une base documentaire des archives et des échanges de CdF
- Pour être informé.e de l'actualité liée à l'enseignement artistique
- Pour pouvoir contribuer à diverses consultations nationales
- Pour participer à des journées d'études ou des journées professionnelles

A qui s'adresse l'association ?

A tous les membres d'équipes de direction d'une structure d'enseignement artistique (école associative, école municipale ou intercommunale, CRC, CRI, CRD, CRR...).

Comment adhérer ?

Sur la page d'accueil du site de CdF, cliquer sur "adhésion" et suivre la procédure... L'adhésion peut être prise à titre individuel (54€ en 2024) ou au titre de la collectivité (de 118 € à 215 €). Elle est valable un an à partir de la date de validation.

Carrières longues

Un départ pour carrière longue est toujours possible mais dépend également du taux de retraite atteint. Légalement, un agent peut quitter ses fonctions à 58 ans s'il a commencé à travailler à 16 ans, à 60 ans s'il a commencé à travailler à 18 ans, et respectivement 62/20 ans et 63/21 ans.

Travailleurs en situation de handicap

Un départ à compter de 55 ans est toujours possible, et même facilité. La condition pour valider une durée minimale, en plus d'une durée cotisée, est supprimée.

Inaptitude ou Invalidité

Un départ anticipé à 62 ans est créé pour inaptitude ou invalidité.

Delphine et Sébastien

La saveur particulière d'un master de Direction d'établissement d'enseignement artistique

Delphine Pascault et Sébastien Schlosmacher sont tous deux membres de la première promotion de master en Direction d'établissement d'enseignement artistique lancée par le CEFEDEM de Normandie en septembre 2023. Delphine dirige le Conservatoire de Colomiers depuis 5 ans. Sébastien est professeur de saxophone, chef d'orchestre au CRR de Brest et directeur en devenir. Rencontre avec deux étudiants engagés et en mouvement.

Vos premières impressions après quelques mois de formation ?

DP : Le voisinage d'enseignants et enseignantes issus de l'Université et de la pratique professionnelle est particulièrement pertinent car il enrichit les éclairages. Bien qu'il s'agisse de la première promotion, l'organisation du master est très maîtrisée. L'encadrement par l'équipe du Cefedem est très engagé et bienveillant. Bien que l'essentiel de la formation s'exerce à distance dans de bonnes conditions, les temps de rassemblement et les stages en établissement restent des temps forts irremplaçables.

Et en termes de contenu ?

SC : C'est dense, avec des champs et des approches très variés qui associent des enseignements du champ universitaire et d'autres plus factuels de terrain. Il y aura dans tous les cas une première appropriation du contenu cette année et une autre, plus lente et fine selon les situations professionnelles rencontrées dans le futur.



© D.R.

Quel élément est pour vous une découverte ?

SC : La chorématique* ! Outre ce point précis, c'est la formalisation de tout le périmètre d'analyse autour de l'établissement d'enseignement artistique qui est à la fois une découverte et une confirmation : la gestion d'un établissement est réellement à la croisée de différents champs, un directeur ou une directrice doit être alerte et en capacité d'analyse.

DP : J'ajouterai la place de l'apport psychanalytique dans les sciences de l'éducation qui est pour moi une découverte mais nous n'avons pas terminé !

A travers ce que vous partagez avec les formateurs et les stagiaires, quelles sont les problématiques qui vous apparaissent communes ?

SC : Je pense que les équipes et les stagiaires sont habités par des valeurs communes de réflexivité, d'ouverture humaine et artistique, de service public, d'évolution, d'humanisme. Nos problématiques se situent autour de ces axes, du constat actuel des situa-

tions, des échanges sur les évolutions et solutions à apporter. Sans recettes toutes prêtes évidemment.

Un mot pour qualifier votre promotion

SC et DP : Engagée ! Et solidaire. Délicat de répondre car plusieurs mots viennent comme hétérogène, complémentaire, soudée, (bien) vaillante, motivée. Nous sommes tous ravis d'être dans ce master, il y a une saveur particulière à être la première promotion. A ce propos, je pense que nous sommes unanimes pour remercier l'Université de Rouen Normandie, le Cefedem de Normandie ainsi que tous les partenaires ayant travaillé en amont pour créer ce master et qui travaillent à ce que la formation prépare au mieux aux enjeux du métier.

Propos recueillis par
Mathieu GAUFFRE, directeur du Conservatoire de Nantes (44)

Renseignements et inscriptions



<https://www.cefedem-normandie.fr/les-formations/master-deea>

*Chorématique : représentation schématique d'un espace choisi